

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/43-JL/VG/KBG

DECISION N°2023/43 - Demande de subvention - Travaux de portails et clôtures ainsi que pour les terrains de sports dans divers lieux

Le Maire de Grand-Couronne,

Vu L'article L2122-22,26° du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délégation consentie par le conseil municipal de Grand-Couronne au maire en date du 16 juillet 2020 ;

Vu la délibération du 9 novembre 2021 modifiant la délibération du 16 juillet 2020 relative aux délégations du Conseil Municipal au Maire

Vu la délibération du conseil municipal du 15 mars 2022 portant délégation du Conseil Municipal au Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, 26°, délègue au maire la possibilité de solliciter des fonds de concours auprès de tous les financeurs.

Dans la continuité du souhait de la ville d'effectuer les travaux de rénovation dans divers lieux de la commune ainsi que des travaux de rénovations sur les terrains de sports. Cela permet de maintenir un cadre de travail sain et agréable à vivre, tout en reflétant une image positive de la collectivité. De plus, l'entretien des locaux contribue à la préservation de l'environnement en économisant de l'énergie :

- Création d'un portail et d'une clôture pour le projet l'espace socio écolo et multisport situé aux Essart (étude de bornages inclus)
- Mise en sécurité du terrain de RUGBY Albert DELALANDE avec la création d'une clôture avec un passage prévu pour les piétons.
- Création de plots bétons massifs pour sécuriser l'accès véhicule du terrain de Rugby Albert DELALANDE
- Rénovation des projecteurs en LED du terrain de Rugby Albert DELALANDE
- Rénovation d'un but du terrain de Rugby Albert DELALANDE
- Mise en sécurité du terrain de Foot de la commune avec la création d'un portail et d'une clôture.
- Restauration d'une clôture à l'Espace Jess OWENS
- Restauration de la clôture, du portail et du portillon du Cimetière principal de Grand-Couronne
- Restauration du portail à la salle Festive
- Restauration des portillons du Relais Petite Enfance
- Dépose du doublage intérieur pour la réfection de la piscine Alex JANY

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/43-JL/VG/KBG

A ce stade, ce projet s'évalue à 100 395,87 € HT comprenant :

- L'installation de 558 mètres linéaires (ML) de clôture treillis soudé, 217 ML de grillage soudé lourd avec les poteaux ainsi qu'un portail pivotant manuel pour le projet l'espace socio écolo et multisport situé aux Essart.
- L'installation de 221 ML de clôture grillage soudé avec les poteaux ainsi que la pose d'un échelier en bois pour le terrain de Rugby Albert DELALANDE.
- Découpe de l'enrobé, le terrassement et l'installation de plots bétons et acier introduis devant le terrain de Rugby Albert DELALANDE.
- Pose de nouveau projecteur LED sur des poteaux en bois sur le terrain de Rugby Albert DELALANDE.
- Pose d'un nouveau but sur le terrain de Rugby Albert DELALANDE.
- L'installation de 58 ML de clôture avec les poteaux ainsi qu'un portail pivotant manuel pour le terrain de Foot de la commune.
- Rénovation de la clôture en changeant un panneau ainsi que 24 bloqueurs XXL en aluminium à l'Espace Jess OWENS.
- Le démontage du portail, le terrassement, l'installation d'un nouveau mécanisme enterrée pour le portail et le portillon du Cimetière principal de Grand-Couronne.
- L'installation d'un nouveau portail à la salle Festive.
- Démontage et démontage ainsi que la remise en état des trois portillons du Relais Petite Enfance.
- Travaux de déposé des plaques de doublage fibralith avec polystyrène, des poteaux verticaux en bois ainsi que la mise en tas et stockage des éléments déposés.

Cette opération est éligible au titre des subventions ou des fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie et son montant s'élève à 100 395,87 € HT soit 120 475,04 € TTC.

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/43-JL/VG/KBG

A cet effet, le plan de financement est donc le suivant :

Projet : Travaux de portails et clôtures ainsi que pour les terrains de sports dans divers lieux	Montant HT de l'opération
Portail et clôture - Quartier des Essarts	32 800,00 €
Etude bornage - Quartier des Essarts	2 950,00 €
Clôture et chemin - Terrain de Rugby	12 300,00 €
Plot en béton - Terrain de Rugby	5 511,01 €
Projecteur LED - Terrain de Rugby	1 236,94 €
But de Rugby - Terrain de Rugby	3 185,25 €
Portail et clôture - Terrain de Foot	6 400,00 €
Restauration - Espace J. OWENS	900,00 €
Portail et clôture - Cimetière des Essarts	21 000,00 €
Portail – Salle festive	1 350,00 €
Restauration portillons - RPE	762,67 €
Dépose du doublage intérieur	12 000,00 €
TOTAL	100 395.87 €

DIRECTION DES FINANCES

Mme Virginie GINESTRA

virginie.ginestra@ville-grandcouronne.fr

Notre référence : DF2023/43-JL/VG/KBG

Considérant les dépenses d'un montant de 100 395,87 € HT pour le projet travaux de portails et clôtures ainsi que pour les terrains de sports dans divers lieux

Décide,

De solliciter aux montants les plus élevés, les subventions et fonds de concours du FACIL de la Métropole Rouen Normandie pour cet investissement évalué à de 100 395,87 € HT.

Fait à Grand-Couronne, le 7 décembre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603190-20231214-DEC-2023-43-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023
Publication : 18/12/2023

Julie LESAGE

Maire

Conseillère départementale